

Udaf
53



Adhérez à l'UDAF de votre département

*pour les familles,
pour votre association*

**SPÉCIAL
ASSOCIATIONS**

> Ensemble, la force d'un réseau

Unis, soyons plus forts !

L'UDAF regroupe près de **150 associations familiales mayennaises** qui partagent des valeurs et font chacune avancer des propositions en faveur des familles auprès des pouvoirs publics, pour une politique familiale ambitieuse et durable .

L'UDAF touche près de **10.000 familles** par le biais de ses associations.

Travaillons ensemble ! Plus nous serons nombreux, plus nous renforcerons le poids du mouvement familial.

Adhérer au réseau des associations familiales de la Mayenne tout comme au réseau national (UNAF), c'est apporter la richesse de votre vision et de vos actions : **l'UDAF sera ce que nous en ferons, tous ensemble, en étroite collaboration.**

C'est aussi permettre à certains de vos adhérents de représenter l'UDAF dans différents organismes et devenir ainsi « **ambassadeurs** » de l'ensemble des familles du département.

SOMMAIRE

- p. 2 **Le réseau**
- p. 3 **L'UDAF**
- p. 4-5 **Les associations à buts généraux**
- p. 6-14 **Les associations à buts spécifiques**
- p. 16-17 **Pourquoi adhérer à l'UDAF**
- p. 18 **Procédure d'agrément**
- p. 19 **Les membres associés**



GOMBAULT Odile
Présidente

Union Départementale des Associations Familiales - UDAF53

L'UDAF de la Mayenne est une Institution départementale **chargée de promouvoir, défendre et représenter les intérêts de l'ensemble des familles vivant sur le département**. Elle permet donc à toutes les familles de s'exprimer et s'inscrit dans la volonté nationale d'une politique familiale globale, volontariste et ambitieuse.

L'UDAF assure **4 missions, définies par l'article L 211-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles**:

Donner des avis aux Pouvoirs Publics sur les questions d'ordre familial.

- > proposer des mesures conformes aux intérêts des familles.

Représenter officiellement les familles auprès des Pouvoirs Publics

- > désigner ou proposer des représentants aux divers conseils, assemblées ou autres organismes (CAF, MSA, CPAM, CCAS, etc...).

Ester en justice

- > se porter partie civile devant toutes les juridictions pour des faits de nature à nuire aux intérêts des familles.

Gérer tout service d'intérêt familial confié par les Pouvoirs Publics

- > comme les mesures de protection (curatelles, tutelles).

L'UDAF 53 possède également ses propres services :

La parentalité

Lire et faire lire

La défense du consommateur

La médiation familiale

La médiation locative

L'aide éducative budgétaire

Le micro-crédit

L'aide aux tuteurs familiaux

> Les associations à recrutement général



Fédération des Familles Rurales

9 Rue de Cheverus – 53000 LAVAL
Tél : 02.43.53.73.97 - familles-rurales-53@wanadoo.fr -
www.famillesrurales.org

Nombre de familles adhérentes : **3.470**

Le mouvement Familles Rurales défend les intérêts des familles, les accompagne dans leurs missions d'éducation et crée les activités et les services dont elles ont besoin à toute période de leur vie.



LE NAGARD
Jean-Benoit
Président



Fédération des Associations Familiales Catholiques - AFC

La Haie - 53420 CHAILLAND
Tél: 02.43.02.63.05 - yorebillard@wanadoo.fr - www.afc-france.org

Nombre de familles adhérentes : **123**

Les Associations Familiales Catholiques sont un cadre d'engagement et d'entraide offert à tous ceux qui veulent agir dans la société au service de la famille à la lumière de l'enseignement de l'Eglise Catholique.



REBILLARD Yolaine
Présidente



Union des Familles Laïques de Laval UFAL-L

7 bis impasse Vincent Auriol - 53000 Laval
Tél: 09.83.66.94.28 - ufal.laval@gmail.com - www.ufal.org

Nombre de familles adhérentes : **26**

Le rôle de l'UFAL est de définir et de défendre les droits et les intérêts matériels et moraux des familles, de les représenter, d'agir en leur nom et d'intervenir, notamment auprès des pouvoirs publics, dans le respect de la laïcité, de l'État et de la société.



LANGÉARD Rémy
Président

Pour information, adhèrent à l'UNAF, au niveau national, 4 autres associations à recrutement général:

- > **Associations familiales protestantes - AFP**
- > **Confédération syndicale des familles - CSF**
- > **Conseil national des associations familiales laïques - CNAFAL**
- > **Familles de France**

> Les associations à recrutement spécifique



Fédération des Associations d'Aide à Domicile en Mayenne - ADMR

HOCHET Christine
Présidente

18 Rue des Docteurs Calmette et Guérin – BP 0715 – 53007 LAVAL
Tél : 02.43.59.17.40 - fdadmr53@wanadoo.fr - www.admr.org

Nombre de familles adhérentes : **3.395**

Les 52 associations de la Mayenne aident toute famille et personne à bien vivre chez soi, sans discrimination de la naissance à la fin de vie. Elles offrent sur tout le département des services à domicile de proximité et œuvrent pour maintenir le lien social, animer la vie locale et créer des emplois de proximité.



Fédération des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation - MFREO

MOREAU Rémy
Président

Parc Technopole de Changé - Rue Albert Einstein - 53061 LAVAL CEDEX 9
Tél : 02.43.67.36.77 - fd.53@mfr.asso.fr - www.mfr53.fr

Nombre de familles adhérentes : **797**

Les MFR forment des personnes, de la 4ème à Bac+3, en s'appuyant sur l'alternance, les capacités de chacun et en développant l'initiative, la créativité, le travail de groupe, la responsabilité et la solidarité.



Aid 'A Dom

44 Rue du Haut Rocher - 53000 LAVAL

Tél : 02.43.66.05.28 - assoaidadom@wanadoo.fr - www.aide-a-domicile-53.com

Nombre de familles adhérentes : **429**

AID A Dom est un service d'aide et d'accompagnement à domicile sur Laval, Château-Gontier et Mayenne. L'association propose aussi des structures d'accueil petite enfance et micro crèches, une ludothèque à Château-gontier et de l'animation sociale.



COSME Michel
Président



Présidente: Régine AULNETTE

Association des Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins - FAVEC

Maison de quartier des Fourches- 1 Place Pasteur - 53000 LAVAL

Tél : 02.53.74.15.00 - www.favec.asso.fr

Nombre de familles adhérentes : **382**

L'association informe sur les droits des personnes seules, oriente et assure leur défense auprès des pouvoirs publics. Elle aide également les personnes veuves (hommes ou femmes) à se construire une nouvelle identité après le travail de deuil.



SILORET Marie-Paule
Co-présidente

Association Familiale Loisirs et Culture de St Berthevin (AFLEC)

8 place M.J Juhel – 53940 ST-BERTHEVIN

Tél: 02 43 69 56 74 - aflec@free.fr

Nombre de familles adhérentes : **436**

L'association propose des animations locales favorisant le lien social et l'intergénérationnel (culture, sports, activités artistiques, activités ponctuelles pour la jeunesse, ..).



COTONNEC Claudine
Présidente

Association des Familles d'Accueil

chez UDAF53 - 26 rue des Drs Calmette et Guérin - CS11009 - 53010 Laval Cedex

Tél: 02.43.02.52.96 - contact@assfamaccueil53.org - www.assfamaccueil53.org

Nombre de familles adhérentes : **178**

L'Association regroupe les assistants familiaux adhérents qui travaillent en Mayenne ou dans les départements limitrophes. Elle a pour mission de promouvoir la reconnaissance de cette profession, de rompre l'isolement, d'échanger, de proposer des formations et d'informer les adhérents.



Association Départementale de Parents, d'Amis et de Personnes handicapées mentales - Adapei53

MALLET Jean -Pierre
Président

24 Rue Albert Einstein - CS 81435 - 53014 LAVAL CEDEX
Tél: 02.43.67.95.46 - accueil@adapei53.fr - www.adapei53.fr

Nombre de familles adhérentes : **172**

L'Adapei53 milite pour la promotion de la participation à la vie en société des personnes confrontées à un handicap mental, pour la solidarité envers leur famille et pour le développement d'offre de services répondant à leurs besoins.



France Alzheimer

CHOISNET Paul
Président

15 Carrefour aux Toiles - 53000 Laval - Tél: 02 43 69 06 88
francealzheimer.mayenne@yahoo.fr - www.france.alzheimer53.fr

Nombre de familles adhérentes : **121**

L'association a pour but d'aider les personnes atteintes de la maladie et leurs familles. Elle informe, écoute et reçoit. Elle représente les familles et sensibilise l'opinion et les professionnels. Elle propose des ateliers pour les personnes malades, des groupes de paroles et des formations pour les familles.



Association des veufs, veufs et célibataires de la Mayenne

Président : ROSIAN Jean-Claude

Mairie de Château-Gontier - 23 pl. de la République - 53200 Château-Gontier
Tél: 02.43.07.97.56

Nombre de familles adhérentes : **79**

L'association a pour objet de réunir et d'aider tous les veufs, veuves et personnes seules qui se trouvent confrontés à la solitude et à des problèmes familiaux, sociaux ou autres. Elle défend leurs intérêts et les représente devant les pouvoirs publics.



Association des Paralysés de France - APF

53 Place Mettmann - 53000 LAVAL
Tél: 02.43.59.03.70 - cecile.boelle@apf.asso.fr - www.apf.asso.fr

Nombre de familles adhérentes : **71**

L'association des paralysés de France est un mouvement de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et leur famille. Elle a pour mission d'accueillir, d'accompagner, de représenter et revendiquer, de dynamiser et développer. Elle gère plusieurs structures au sein du département.



DESNOE Jean-Paul
Président
départemental



Union Nationales des Amis et Familles de Malades et/ou handicapés psychiques - UNAFAM

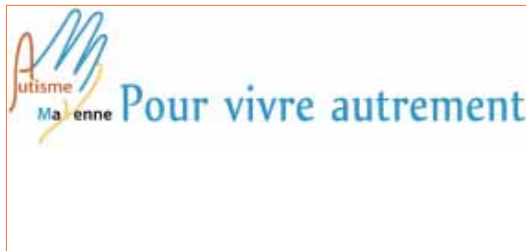
Présidente : RACIN Marie-Claude

48 Rue de la Chartrière - 53000 LAVAL

Tél: 06.88.14.92.68 ou 02.43.59.08.41 - 53@unafam.org - www.unafam.org

Nombre de familles adhérentes : **60**

L'Unafam est une association reconnue d'utilité publique qui accueille, soutient, et informe les familles confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs. Elle contribue à la politique de santé dans le domaine de la psychiatrie et défend les familles et les malades auprès des élus et des responsables.



Autisme Mayenne

2 boulevard Frédéric Simon - 53200 Château-Gontier

Tél: 06.43.14.28.93 - autisme.mayenne@gmail.com - www.autismemayenne.fr

Nombre de familles adhérentes : **50**

L'association regroupe des parents d'enfants autistes. Elle organise et finance des activités ludiques et favorise des rencontres entre les familles pour rompre leur isolement et les aider à faire face au handicap. Elle est présente dans différentes instances départementales et régionales la concernant.



MOREAU Catherine
Présidente



Enfance et Familles d'Adoption - EFA

chez UDAF53 - 26 rue des Drs Calmette et Guérin - CS11009
53010 Laval Cedex - Tél: 06 44 08 02 63 -
contact@efa53.fr - www.efa.fr

Nombre de familles adhérentes : **38**

EFA 53 est une association familiale qui soutient et conseille les familles adoptantes. Elle regroupe les candidats en cours de démarche d'adoption, les familles ayant adopté un ou plusieurs enfants, ainsi que des adoptés adultes. L'association représente les familles dans diverses structures (Conseil de Famille, UDAF, ...).



MARTIN Nicole
Co-présidente



ROCHE Valérie
Co-présidente



Jumeaux et Plus l'association 53

85 Rue du Ponceau - 53000 LAVAL
Tél: 06.52.87.19.88 - jumeauxetplus53@gmail.com
www.jumeaux-et-plus.fr

Nombre de familles adhérentes : **34**

L'association apporte une entraide morale et matérielle aux familles dont les enfants sont issus de naissances multiples. Elle agit, informe et défend les intérêts des familles de multiples auprès des pouvoirs publics et des organismes familiaux.



GUILLOUARD Isabelle
Co-présidente



BOUCHEZ fanny
Co-présidente



LE CAMPION
Marie-Sophie
Présidente

Association de la Médaille de la Famille

UDAF53 - 26 rue des Drs Calmette et Guérin - CS11009 - 53010 Laval Cedex
Tél: 02.43.07.20.30 - mslecampion@free.fr - www.medaillefamillefrancaise.com

Nombre de familles adhérentes : **18**

La médaille de la famille est une distinction honorifique décernée aux personnes ayant élevé dignement au moins quatre enfants, afin de rendre hommage à leurs mérites et leur témoigner la reconnaissance de la nation.



BOITHEAUVILLE
Joëlle
Présidente

Association des Accueillants Familiaux pour Adultes de la Mayenne - AAFA

Les Brosses – 53 410 ST OUEN DES TOITS
Tél: 02.43.59.75.05 - afa@laposte.net

Nombre de familles adhérentes : **17**

L'association regroupe les familles d'accueil hébergeant principalement des personnes âgées ou handicapées, et d'autre part leur famille.

Elle les informe et les représente auprès de toutes les instances publiques ou privées concernées et développe les échanges entre les adhérents.



BONNAND Patrick
Président

> **Association pour le Droit des Parents au Foyer -
ADPF**

La Brunelière - 53640 LE HORPS

Tél: 06.45.05.47.70

patrick.bonnand444@orange.fr

Nombre d'adhérents 2015 : **3**

L'A.D.P.F oeuvre auprès des instances politiques et le ministère pour que soit accordé au parent au foyer un salaire basé sur 80% du SMIC.





> Adhérer, pour votre association

Soyez au cœur d'un réseau :

- > Echangez des informations avec d'autres associations dans le cadre de commissions et de groupes de travail
- > Partagez des expériences et des bonnes pratiques ; Bénéficiez de mutualisations de compétences et de moyens

Augmentez la visibilité de votre association :

- > Utilisez nos moyens de communication et faites connaître ce que vous êtes et ce que vous faites

Bénéficiez d'un accompagnement et d'un soutien dans vos projets :

- > **Lors de vos rendez-vous avec les pouvoirs publics**, lors de la création de votre association, en collectif inter-associatif, etc....

Bénéficiez d'un soutien opérationnel :

- > Utilisez gratuitement Adhelis, le logiciel de gestion de vos adhésions
- > Disposez de salles, de prêts de matériel, de documentation...
- > Recevez les actualités du réseau UNAF/UDAF (lettre électronique, ..)



> Adhérer, pour le mouvement familial

En adhérant à l'UDAF, votre association et vos membres participent à la représentation officielle des familles auprès des pouvoirs publics.

Le mouvement familial fonctionne selon un système démocratique basé notamment sur le **suffrage familial** défini dans la loi (Code de l'action sociale et des familles). Il tient compte de la composition de chaque famille adhérente à vos associations.

Chaque adhérent est une famille et non uniquement une personne physique.

Chaque famille apporte donc des voix à votre association au sein de l'UDAF et à l'UDAF au sein de l'UNAF. Cela vous permet également de peser à notre assemblée générale à hauteur de vos suffrages familiaux (élection des administrateurs par exemple).

Quelques exemples:



1 couple + 2 enfants mineurs

= 4 voix



1 couple + 2 enfants
(1 mineur+1 majeur)

= 3 voix



1 parent +
2 enfants mineurs

= 3 voix



1 couple
marié ou pacsé

= 2 voix



1 couple +
3 enfants mineurs

= 6 voix

Fournir la liste de ses adhérents à l'UDAF, c'est permettre à la fois de donner plus de poids à votre association et de montrer la vigueur du mouvement familial.

C'est donc beaucoup plus qu'un acte administratif, c'est un acte militant !



> Procédure d'agrément

Pour être agréée par l'UDAF, une association familiale **doit être déclarée depuis 6 mois en Préfecture.**

> Faire une demande écrite à la Présidente de l'UDAF en joignant les documents demandés (une liste vous sera adressée lors de votre demande d'adhésion).

> Le dossier est examiné par la **commission de contrôle** de l'UDAF qui vérifie la conformité des éléments à disposition et émet un avis.

> La demande d'adhésion est ensuite soumise au conseil d'administration pour agrément et envoyée à l'UNAF pour information.

> L'association adhérente devra fournir chaque année à l'UDAF sa liste d'adhérents arrêtée au 31 décembre et sa cotisation (0,50€ par famille adhérente en 2016).

> **Elle recevra chaque année, une subvention** du fonds spécial de l'UNAF d'environ 1,50€ par famille adhérente.

Contact:

Florence Debureau

02 43 49 73 83

fdebureau@udaf53.unaf.fr

> Les membres associés

Ces associations ne peuvent pas adhérer à l'UDAF car leurs statuts ne correspondent pas à l'article 1er du code de la Famille. Les membres associés n'ont pas de siège au conseil d'administration de l'UDAF, mais peuvent y être invités à titre consultatif, tout comme dans les diverses commissions et l'assemblée générale. Ils ne produisent pas de listes d'adhérents et ne règlent pas de cotisations.

Cependant, ils reçoivent de l'UDAF les mêmes informations et bénéficient des mêmes services que les membres adhérents.

Associations	Président(e)
Association Tutélaire des Majeurs Protégés (A.T.M.P.)	Annick DESMONS
Accueil Des Gens Du Voyage (A.M.A.V.)	Gérard CHAPILLON
ALMA - Allô Maltraitance Personnes Agées et/ou Handicapées	Paul CHOISNET (Vice-président)
Association des Aînés Résidant en Collectivités et de leurs Familles (A.R.C.F.)	Marc REYBAUD
ASMAT - Association des Assistantes Maternelles Agréées de la Mayenne	Nathalie ROCHER
Centre de Formation LA FUTAIE	Claude MARCADÉ
CLER Amour et Famille	Odile RENIE
Jusqu'à La Mort Accompagner La Vie (JALMALV 53)	Ségolène CHAPPELON-LAOUR
Habitat Jeunes Laval	Nicole PILLET
Foyer Des Jeunes Travailleurs « L'Iliade »	Annette GUERIN
Foyer Des Jeunes Travailleurs « Le Nymphéa »	Sylvie GIBON



www.udaf53.fr

retrouvez-nous également
sur Facebook



« Maison pour les Familles »
Union Départementale des Associations Familiales de La Mayenne
26 rue des Drs Calmette et Guérin - CS11009 - 53010 LAVAL cedex
Tél : 02 43 49 52 52 Fax : 02 43 49 52 69 udaf53@udaf53.unaf.fr